



Le 21 juillet 2011

## Communiqué des organisations syndicales d'Alcatel-Lucent

**Alcatel Lucent : avec Ben Verwaayen et Philippe Camus, le démantèlement du groupe continue...**

Ce 20 juillet, la Direction générale du groupe a informé le bureau du comité européen, le bureau du comité de groupe France et les élus CCE de la filiale Alcatel Lucent Entreprise, de discussions en cours concernant l'avenir de l'activité Entreprise d'Alcatel-Lucent (Alcatel-Lucent Entreprise et Genesys). Strategic industry (marchés verticaux) et IS hébergé chez ALE ne seraient pas dans le périmètre.

**La Direction nous a indiqué qu'elle étudie toutes les options possibles y compris la cession complète de l'activité.**

La division Entreprise du groupe Alcatel-Lucent compte 5000 personnes, sous traitants inclus. En France 1500 salariés, regroupés principalement dans les entités juridiques Alcatel-Lucent Entreprise (ALE) et Genesys, sont répartis sur 5 sites :

- |                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| • Illkirch                    | 630 salariés |
| • Colombes                    | 510 salariés |
| • Brest                       | 240 salariés |
| • Sophia Antipolis            | 30 salariés  |
| • Issy les Moulineaux Genesys | 40 salariés  |

Alcatel Lucent Entreprise et Genesys emploient 400 autres salariés dans d'autres pays européens (Allemagne, Italie, Royaume Uni, Espagne, Pays Bas...).

Les informations communiquées hier amènent les préoccupations suivantes :

### Pour l'activité Entreprise

- Est-ce qu'une vente ou un partenariat apportera plus de moyens pour investir en R & D ?
- En 2009, les divisions Entreprise et Applications ont été réunies dans un seul groupe. L'objectif était de bénéficier de synergies en R & D et en ventes. Pourquoi changer maintenant ?
- Nous sommes préoccupés par une possible vente par appartement qui séparerait les 3 activités voix, données et Genesys. Cela n'aurait aucun sens industriel. La coopération ALE / Genesys commençait à porter ses fruits.

- Un vecteur de croissance et de convergence à venir devrait être le cloud computing. Cela nécessite une coopération entre le secteur Entreprise et Networks (secteur opérateur du groupe). Comment coopérer si Entreprise n'est plus dans le groupe Alcatel-Lucent ?

## **Pour le personnel d'Entreprise**

- Quel avenir pour l'emploi ?
- Quelles garanties pour les avantages sociaux (accords, ancienneté...) ?

## **Pour les autres activités d'Alcatel-Lucent**

- Quel est l'avenir du Groupe Applications sans sa composante Entreprise ?
- Si Entreprise quitte Alcatel-Lucent, le chiffre d'affaires du Groupe sera réduit de 1,3 Md€ et le ratio de frais généraux (SG&A) augmentera mécaniquement. Est-ce que cela impliquera un nouveau programme de réduction de coûts ?
- Depuis que M. Verwaayen a pris ses fonctions, nous avons connu une longue liste de désinvestissements : parts dans Thalès, Dunken Motoren (Allemagne), Adixen (Annecy)... Quelle sera la prochaine activité vendue ?

Sur ces préoccupations, les organisations syndicales interpellent la Direction du Groupe et le gouvernement, peu réactif à ce jour malgré nos récentes sollicitations via le ministère de l'industrie.

Au plan industriel, le gouvernement dit vouloir relancer l'industrie et s'appuyer sur l'innovation. Laissera-t-il une telle cession se réaliser avec une forte baisse de l'effectif d'ALU (dont une grande partie de R&D) au seul argument qu'un groupe privé fait ce qu'il veut ?

Les organisations syndicales demandent à rencontrer au plus tôt Philippe Camus, le président du groupe sur ce nouveau dossier. Elles demandent également à rencontrer Eric Besson, ministre de l'industrie, si une décision autre que le maintien de ces activités dans le groupe ALU était annoncée.

Les salariés demandent des réponses aux questions légitimes sur leur avenir. Ils se mobiliseront pour défendre leurs emplois et leurs compétences. A quelques mois de la campagne présidentielle française, les salariés seront attentifs à l'importance que la présidence et le gouvernement mettront dans ce dossier, si une cession partielle ou totale de l'activité devait se confirmer.

### **Contacts :**

CFDT	Denis Vaudrey	06 66 50 59 86	secrétaire CCE ALE
	Pascal Guihéneuf	06 64 04 27 04	coordinateur groupe CFDT
CFE CGC	Jean Paul Limmacher	06 72 44 81 11	coordinateur groupe CFE CGC
	Bruno Fouarge	06 02 17 32 87	CCE ALE
CGT	Stéphane Dubled	06 03 45 40 92	coordinateur groupe CGT
	Christian Meheust	06 26 30 31 43	coordinateur groupe CGT